L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 MAI 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPUOY & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à cour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $3 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 par le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des changements, auront des prix indiqués et donnés pour les cas spéciaux et transitoires, tel accompagné qu'il sera nécessaire d'en faire; mais dans aucun cas, cet accompte ne dépassera 25 pour cent.

Tous les réclames d'annonces d'affaires paieront 25 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de fréquents achats seront présentés à la fin de chaque mois.

SOUS-ÉDITEUR-GÉRANT:
JEUDI MATIN, 9 MAI.

☞ Pour la liste des navires et vaisseaux arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces:

Par F. Fernandez, à 11 heures—Continuation de la vente au magasin de M. Sophie Seeuws, encoignures, Bienville et Royale, détails—riches robes, articles de fantaisie, chaussures, nouveautés, bonneterie, appareillage de meubles, modes, voiles, dentelles, &c. (Voir pour les détails.)

Par Gardner Smith, Yetzer & Co., à 10 heures et demie—Continuation de la vente au magasin de Mme Turpin, 110 rue d'Conti, de belles robes, chaleurs, dentelles, articles de peau, habillements de l'enfants, bouteille, rubans, gants, &c.—(Vente pour ses dames.)

Par Hale Bishop & Co. à No 34 de la rue Bienville—Marché ordinaire de bon, bétail, moutons et chevaux.

Par K. Scott, au No 100 de la rue du Camp—Vin rouge, farine, savon, whisky, thés, &c., bottes, chaussures &c.—Comptant.

Par Hoffman & Marks au No 58 de la rue de Chartres—Habillements, linge et chaussures, sans aucune réserve.

Par Vincent & Co., au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches.

Par J. P. Bonneau, aux Nos. 43 et 51 de la rue Gravier—Vin rouge, whiskys, whisky, eau-de-vie, beurre, fromage, tabac, &c.

Par O. Varela, à 11 heures et demie, rue Caron Delery—Entre Perdido et Pavillon—Tabac à chiquer Quitman.

Par Montgomery, Brun & Co., à 11 heures, en leur salle de mar ne française, le belle propriété américaine, Ensemble avec voitures, agrès, &c. Aussi, à leur salle ordinaire, un assortiment général de meubles. Et aussi, à 2 heures de P. M., rue de Chartres, diverses appareillages de meubles, modes, roches intérieures, bogies, wagons, &c.

Par Foretall & Speer, à leur salle de vente, rue Bienville—Marchandises sèches, comme broderies, entre-deux, mouchoirs français, de belle qualité américaine, Ensemble avec voitures, agrès, &c. Aussi, à leur salle ordinaire, un assortiment général de meubles. Et aussi, à 2 heures de P. M., rue de Chartres, diverses appareillages de meubles, modes, voiles intérieurs, bogies, wagons, &c.

Par E. Rogers, Cohen et ses mains réserve de 500 cannes de Sucre sur pied à Thibodaux.

Par Montgomery & Brun, à leur deuxième vente des Crescent Foundry et Fonderie et Johnson—Un lot de différents meubles.

Par E. Girardy & Co. à midi, à leur salle des ventes Carondelet et Lafayette—Le stock, les installations et le bail d'un magasin de cigares.

☞ Achetez vos conserves et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ MM. Gardner Smith, Yetzer & Co. ne annoncent, vendent aujourd'hui à—

A 10 heures, au No. 90 de la rue du Camp—Meubles, articles de fantaisie, &c. &c.

A 11 heures, au magasin de Mme Turner, au No. 110 de la rue du Canal, encan des dames—Belles dentelles, étoles, robes, &c.

A 11 heures et demie du matin, au No 90 de la rue du Camp—Livres, tableaux, fournitures de bureaux, &c.

☞ Grande vente de Boîtes, Soulliers et Brodequins, ce matin. La vente a lieu dans le vaste magasin de MM. Gardner Smith, Yetzer & Co., au No 90 de la rue du Camp, entre Bienville et Conti, et commencera à 10 heures et demie du matin et continuera de jour en jour à 10 heures et demie du matin jusqu'à ce que tout soit vendu. Voir aux annonces.

☞ MADAME SOPHIE SEEUWS, No 53, rue Bienville, entre Carondelet et Baronne, a l'honneur d'annoncer qu'elle vendra à l'encan mercredi, le 8 mai, et les jours suivants, à 10 heures et demie du matin, au bureau de vente de Foretall & Speer, rue Bienville, MARCHANDISES, dans la boîte, chaussures, bottes, confections, robes, éventails, soies, bonnets, lingerie, passementerie et tout ce qui existe, sans réserve. Conditions—Comptant, en monnaie courante. La vente commencera à 11 heures précises. 7mn—6t

☞ Grande Vente de Gages. Mercredi prochain, 8 mai, rue St-Charles No 32, près de la rue du Conti, à 10 heures du matin, sera vendu le gage de Mme Voit Gardner, et aussi un assortiment de gages non réclamés consistant en effets, de toutes sortes, tels que bagues, montres, &c., &c., aussi un certain nombre d'autres articles, etc., etc., aussi un riche piano, presque neuf, et aussi instruments d'aspect. La vente est sans réserve. Voyez l'annonce à la rue des encans.

☞ GRANDE VENTE DE LINGE, FAIT ET DE DRAPEAUX—Aujourd'hui jeudi, 9 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu par MM. H. Sloan & Marks, rue de Chartres, No. 58—250 lots d'habits de soldats, de linge fait et de différents articles de drapeaux. Le tout sera vendu sans aucune réserve. On verra dans nos annonces un sommaire abrégé de cet important assortiment. Avis au commerce de la ville.

☞ MM. Yincent & Co. encanteurs, vendent AUJOURD'HUI, au No 6 de la rue du Chartres—500 sacs de mar hand ses—Voir de suite.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR DES INONDÉS.

J. Abeille de la Nouvelle-Orléans,us.	$50 00
Foyer maçonnique No II.....	25 00
P. Bogue.....	10 00
P. Ratalli.....	3 00
P. Gerrot.....	2 00
P. L. Burvant.....	1 00
Mme J. Chalstel.....	5 00
Antoine Dubuc.....	10 00
Società Italiana Nazaret No3 S. V....	50 00
Une veuve.....	2 00
Mlle Rogers.....	10 00
E. Gignel.....	10 00
P. J. Pavy & Co.....	100 00
Vve O. Lebevre & Co.....	50 00
L. D Arnault.....	5 00
E. Godeaux, consul de France à la Nlle-Orléans.....	25 00
P. Mallard.....	25 00
L. C. A. Billaud.....	25 00
Quelques amis français.....	25 00
A. M. Llambias.....	2 50
Mlle Llambias.....	2 50
.....	5 00
La Renaissance Louisianaise	15 00
J. Levoir & Co.....	50 00
Joaquin Vissers.....	25 00
Dr Bouchut.....	25 00
J. Rimailho & Espérance.....	10 00
Foyer Maçonnique No I. S.....	50 00
Compagnie de l'Abeille.....	22 00
Victor Triquet, rue St-Charles.....	100 00
I. Utter.....	5 00
Blanchin & Giraud.....	50 00
John T. Dufour.....	5 00
A.	1 00
Sophie Seeuws.....	5 00
Aye Descuret.....	20 00
A Voleti.....	10 00
Restaurant Victor.....	20 00
Employes du restaurant Victor.....	10 00
La Respectueuse Persévérance No 2 sous la juridiction du Sup. Conseil de la Louisiane.....	50,00
Dominique Lamata.....	25 00
Emile Delpit.....	25 00
P. Point du Southern Syrup Manufactory.....	20 00
P. Macora & Co.....	20 00
A. Petit.....	10 00
Mme Robin, restaurant du Café Riche	10 00
La Respectueuse Loge la Liberté No 19, sous la juridiction du Supr. Conseil de la Louisiane.....	50 00
Cyprien Dufour.....	25 00
Mme Vve J. J. Isnard.....	25 00
Loge la Concorde No 3.....	25 00
Léon & Israel.....	10 00
Henri Page.....	5 00
E C Shubbert, 52 Chartres.....	5 00
Trémoulet & Letorey.....	25 00
F. Knott.....	20 00
A. Rise.....	10 00
..... B. Lafaurie.....	1 00

MAISON LION & PINSARD — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette maison, qui s'est décidée à vendre ses marchandises à des conditions très avantageuses pour les acheteurs, comme on le verra en se référant à la liste des remises, variant de 2 à 10 pour cent de prime, données pour des marchandises vendues à prix coûtant et *payables en billets de ville*.

FABRIQUE DE SAUCES ÉPICÉES A VENDRE.—Les Coupagne manufacturière de mauvaises épiceries et de conserves, connue sous le nom de "M. O Sauce and Pickle Factory," propose de vendre son établissement, situé rue des Remis, Nos 6 et 8. On obtiera en même temps la recette pour faire la fameuse Sauce de Worcestershire, qu'un des membres de la compagnie possède depuis 20 ans, ainsi qu'un riche approvisionnement d'épices et de tous les articles nécessaires pour continuer sans interruption les opérations de la fabrique. Nous croyons que l'achat de cette exploitation serait un magnifique placement pour un industriel actif et que le moment est opportun pour entreprendre cette ligne d'affaires, le haut prix actuel favorisant toute nouvelle production d'un pareil établissement. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux de Paris jusqu'au 19 avril. Nous y trouvons les nouvelles qui suivent :

FRANCE.

La corps législatif, en se séparant le 16, s'est ajourné au 22 avril. Si une communication du gouvernement aux chambres devait avoir lieu, comme la *France* l'a annoncé, il serait nécessaire d'adresser aux membres des deux chambres une convocation extraordinaire.

Le corps législatif a adopté par 153 voix contre 24 le projet de loi accordant à M. de Lamartine une somme de 500,000 francs, à titre de récompense nationale. Il a adopté par 132 voix contre 95 le projet de loi qui abolit la contrainte par corps en matière civile et commerciale.

Le prince impérial va beaucoup mieux ; il se promène maintenant dans sa chambre et sortira aussitôt que la température, toujours assez sèche, le lui permettra.

La partie vocale se composait de : une aria de Mariani, pour soprano, le duo de *I due Foscari*, de Verdi, pour soprano et baryton, un air de Hayes en anglais, "Once more I breathe my native air", la cavatine de la *Muette*, d'Auber, et un duo de Verdi, *Lorsan Mele*, pour soprano et baryton. La partie de baryton, de ce dernier duo, a été chantée par M. Fernando, qui avait offert le concours de son talent. Tous ces morceaux ont été applaudis et le public a rendu justice aux voix fraîches et sympathiques non moins qu'au talent déjà remarquable des gracieuses chanteuses.

Nous avons eu l'agréable surprise d'entendre Mme Fleury-Urban qui a chanté un air de *Prophète* et un air de Mercadante, avec une expression et un style qui lui ont valu de chaleureux applaudissements et un rappel.

Quant à la partie instrumentale du concert, elle a obtenu un succès bien mérité, car tous les morceaux ont été exécutés avec un ensemble et un cachet artistique remarquables. Nous avons eu d'abord deux trios de Weiy, pour piano, orgue et violon ; le piano était tenu par Mme H....., une de nos pianistes les plus distinguées, l'orgue par M. G. Smith, aussi bon exécutant qu'excellent accompagnateur, et le violon était celui de M. Page, qui, après nous avoir apporté le matin sa souscription pour les inondés, mettait le soir, son archet magique à leur service. Nous avons eu ensuite, un trio pour piano, orgue et violoncelle, par Mme H..... M. Smith et M. Gertel, artiste d'un grand talent, dont une noire gentilesse de ne pas entendre plus souvent, puis un morceau du *Trouvère*, exécuté par deux pianistes amateurs et MM. Page et Gertel. Nous félicitons amateurs et artistes sur le talent qu'ils ont déployé ; ils ont bien rendu la musique des maîtres.

Nous avons dit que la salle serait échauffée gratuitement par M. Albazin, le gaz fournit par la Compagnie et les instruments prêtés par MM. Blackmar et Grunewald. Chacun a donc eu sa part de la bonne œuvre accomplie et a droit à la reconnaissance des inondés.

THÉATRE DE L'OPÉRA—La saison théatrale devant se terminer le jeudi, 16 mai, la compagnie française n'a plus que six représentations à donner ; aussi personne ou presque ne public ne fera pas défaut pendant cette dernière semaine.

Ce soir, le programme promet une véritable soirée de recreations : *Cooper parle*, joué par M. Chamonin et Mme Blondelet, *La Tireloire* ou *Tirelire*, vaudeville en un acte, joué par MM. Gilbert, A. Gautier, Albert D. et Albert Mary, et Mmes Albert et Thorey, enfin *Le Code et la Cuisine*, autre vaudeville, joué avec succès mardi par Gauthier père, Mmes Gilbert et les sœurs en jupe courte, Mmes Albert, Dameron, Gravier, Thorey, Mathilde-Marie et Boudro.

La représentation de samedi prochain annulera au bénéfice de MM. Charles Gerber et Albert Mary deux jeunes artistes qui ont besoin des encouragements du public. Nous reparlerons des bénéficiaires et du spectacle.

MEETING.—Le club de reconstruction du onzième ward est convoqué pour aujourd'hui, à midi du courant, à 7 1/2 heures du soir. Les citoyens du ward sont invités à répondre à cette convocation.

ASSURANCE SUR LA VIE. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Compagnie d'assurance *L Etna*, dont le siège est à Hartford, Connecticut. Cette Compagnie offre des garanties avantageuses tant à cause de son capital, qui est une garantie sérieuse pour les souscripteurs, qu'à cause du plan particulier de ses opérations. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces plans, mais ceux de nos lecteurs qui désireront assurer le paiement d'une somme, soit à eux même à époque fixe, soit à leurs héritiers après leur mort, feront bien de consulter le texte positif de l'annonce de la société, et de rendre possible et stable dans leurs pays un mal immense, la dictature militaire. Employons tous les moyens légaux pour assister de manière aussi prompte que possible ces résultats, sans lesquels l'histoire nous condamnerait. Fondons enfin un Etat démocratique ! Tel est le vrai champ de bataille pour les nations modernes, et ce est sur ce champ que, nous autres Allemands, nous devons donner les preuves de notre amour pour notre honneur et pour notre unité."

LE RÔLE DE LA PRESSE.—Les dernières séances du Parlement fédéral de l'Allemagne du Nord inspirent au *Siècle* les réflexions suivantes :

Qu'un peuple veuille se constituer de la manière qui lui paraît le plus propre à garantir son indépendance, à assurer en légitime part d'action sur les affaires du monde, qu'il aspire à réunir sous un même drapeau les fractions de sa nationalité que les caprices de la vieille politique monarchique ont séparées, rien de plus légitime. Mais que ce peuple qui revendique pour lui le droit à la vie nationale dénie ce même droit aux nations limitrophes que le sort de la force et du hasard ont placées à son joug, voilà un spectacle déplorable ! Et c'est celui que présente en ce moment la France vis à vis des Polonais de Posen, des Danois du Slesvig et des Luxembourgeois du grand-duché.

ARRÊT.—Chas. Quillen, (e) devra fournir une caution de $500 pour répondre à l'accusation d'avoir donné un dangereux coup de couteau à George Wasson (c), au coin des rues Théâtre et St Thomas.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Une Convention dans la Caroline du Sud.

Présidence d'un nègre.

Faillite à New York.

Un candidat élu qui se suicide.

Procès de Jefferson Davis.

Writ du Président à ce sujet.

Nouvelles d'Europe.

La Conférence de Londres siége aujourd'hui.

Mouvements de la Russie.

Baisse du coton à Liverpool.

Liverpool, 8—Les navires Garibaldi et Dragon sont arrivés de San Francisco. Le brick Cupid a été remorqué en détresse à Marseilles. Le Hatspur, de Manille pour New York, s'est perdu en mer.

Londres, 8, 2 h. P M—La conférence s'est ajournée à demain. Consolidés, 91 1/4. Bons, 71 1/4.

Liverpool, 8, 2 h. P M—Coton en baisse de 1/8 depuis midi. Marché plat. Middling Upland, 10 7/8 à 11. Autres articles sans changement.

Londres, 8 au soir—Consolidés 91 1/4. Bons 71 1/4.

Liverpool, 8 au soir—Coton en baisse de 1/8 depuis midi. Marché stable à la clôture, 11 pour le midd. Upl. à 11 1/4 pour le Midd. Orl. Ventes 10,000 balles.

Londres, 8—Des avis de Varsovie disent que le gouvernement russe concentre des troupes et accumule des munitions de guerre dans la province de Pologne.

Montréal, 8—Le steamer Grecian a frappé contre un rocher en traversant les rapides de Cluie et a coulé bas. Les passagers se sont sauvés.

Galveston, 8 mai—Le steamer Camargo, qui fait le service entre Galveston et le Brazos, a été jeté sur l'île St Louis par le coup de vent de dimanche. Il a coulé avant d'avoir pu arriver plus de 200 yardes. Personne n'a péri.

On a retrouvé le corps du capitaine Swift, dont le navire a été coulé dans le second lundi de mai 1867 à l'ouverture de la Cour en jour, pour recevoir ce qui sera, alors et dans cet en tous, considérés les témoignages. Et il ordonne à Mr Herman, maintenant est présent, de témoigner à ce qu'on a vu de la tempête d'endommager les effets de la victime.

FORTE SAISIE DE WHISKY — Le steamer Rosalie a saisi, avant hier dans l'après-midi, avec plusieurs centaines de barils de whiskey que le général Steadman a fait saisir dans le Texas, et qui, selon les lois de l'Union, n'ont pas été payés conformément à la loi du Revenu.

Le whiskey a été entreposé à la Douane. Il est consigné à MM. Forbes & Co., Cooke & Winchman et autres négociants de la Nlle-Orléans.

ENQUÊTE — Le jury du coroner a fait sur le corps d'Ida Lee une enquête dont le résultat exonère complètement les personnes qui étaient près d'elle dans ses dernières moments. Anne John Doney sera, nous le présumons, relachée dans la journée.

REMORQUE.—Pilotes Welsh, Jas Hanly et John Welsh, accusés de contre Hampton Kemp et Charles W. Shield, accusé d'avoir assailli avec violence Wm. Hodgin le 2 du courant, a la gare du chemin de fer de Jackson, ont tous été renvoyés devant la Première Cour de District.

UN SUICIDE PAR SYMPATHIE—Un individu, se disant le frère de Ida Lee, s'est suicidé mardi dernier, dans le voisinage de Pres, rue St Charles, en buvant d'une drogue versée dans un verre d'eau. Il avait dit à un des garçons de salle qu'il mourait parce que sa sœur était morte, et ne désirait pas vivre plus longtemps." Mais rien n'a fait connaître qu'il était réellement empoisonné ? C'est ce qu'on ignore, car il est mort du restant. Il était âgé de 30 ans, et a été interrogé par le Coroner Bonneau, mais sans résultat.

ARRESTATIONS—Léon Davis (c) a été arrêté mardi dernier à 7 heures et demie, rue d'Orleans, ayant avec lui 19 pièces de prix de robes. Tous saint Bernard a été arrêté sur la Levée, a la requête de deux chevaux, parce qu'il avait un revolver.

On croit que Mr. Davis, volé à Juliette Andry, a été trouvé dans une maison de la rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

BLESSURE DANGEREUSE.—Dans une querelle survenue, mardi soir, rue Bienville, entre deux hommes de couleur, Sylvester Prince et Charles Goode, le premier a reçu un dangereux coup de poignard au côté gauche. Sylvester a été conduit dans une pharmacie au coin des rues Marais et Bienville, où il a été pansé et Goode a été arrêté. Il attendra en prison les conséquences de son acte.

DÉFOURNEMENT.—James Allen a été obligé de donner bier du cautionnement de $250 pour répondre d'un acte de confiance commis par lui dans la collection d'un bill de $30, dont il a été apporteur le bail. Le recorder Abern a fixé cette affaire pour le 11.

DIRECTION DES ÉCOLES PUBLIQUES — Les directeurs se sont réunis hier dans la salle de l'Ecole Supérieure Commerciale, rue Bourgogne, No 39, sous la présidence de M. Mount.

Le rapport du comité de finances sur la Paye pour les salariés du mois de mai $23,291 65 ; allocation pour le mois, $30,000. Balance, $6,702 35 ; ajoutée à la balance précédente, $6,963 35. Au crédit du Bureau, le fer avril, $11,000 02.

On trouvera dans notre partie anglaise plusieurs nominations de dames surnuméraires.

Quelques changements de personnes ont été faites pour suite de la nomination des écoles des rues St Philippe et du Bassin.

Le comité recommande que l'usage de la salle du Lycée ne soit plus accordé pour des concerts, des expositions ou des fêtes.

Une résolution est votée à cet effet. La salle du Lycée a été destinée au service de l'éducation publique et elle doit être réservée pour des séances littéraires ou scientifiques.

La démission de M. Dowler, comme directeur, est acceptée et celle de Mme N. Sillis, est immédiatement dû à sa place.

Une résolution est votée, portant que lorsque la salle du Lycée sera louée pour quelque but que ce soit, la direction aura le droit de limiter et les professeurs des Ecoles Publiques y se sont toujours admis de droit.

Un comité de trois membres, un de chaque district, est chargé d'examiner les demandes de saisire comme cadets bénéficiaires au Semi naire d'Etat et à l'Académie Militaire.

Après quelques affaires de routine, la séance est levée.

L'OPINION EN LUXEMBOURG.

Quel que soit le résultat des négociations engagées, et sans vouloir préjuger la solution qu'elles comporteront, il est remarquable de constater avec quelle persistance la population entière du Luxembourg le mouvement d'opinion qui désire l'annexion de cette province à la France. Nous sommes en mesure d'en donner la preuve dans l'article suivant que nous lisons dans le journal luxembourgeois *des Lund*

CE QUE L'ON CRAINT.

Pour savoir dans les circonstances actuelles ce que le pays désire, il faut se demander ce qu'il craint le plus.

L'autonomie, telle que nous l'avons comme faisant partie de la fameuse confédération germanique et de doit-on dire, n'est ni à craindre ni à désirer ; elle est chose impossible.

Restent les solutions suivantes :

1o. Le statu quo pour Etat Mentre.

On craint beaucoup cette solution, parce qu'elle aurait probablement pour conséquence notre expulsion par M. Bismarck, et en tout cas l'isolement du pays dans le système actuel. De plus, la Prusse a pour de cette solution, elle n'en veut pas ; Hollandais et Dietrici, sont dans le même cas : tout le pays veut autre chose.

2o. L'entrée dans la Confédération du Nord. Cette solution pourrait satisfaire certains intérêts industriels et commerciaux ; elle blesserait l'intérêt de l'agriculture, qui aurait à supporter de lourdes charges militaires ; elle est contraire aux sentiments intimes des Luxembourgeois ; personne ne veut de cette solution.

3o. L'annexion à la Belgique.

Cette annexion mécontenterait nos intérêts industriels et commerciaux au moins autant et plus qu'une annexion à la France ; le sentiment national ne lui est pas hostile, mais nous avons pu nous convaincre, avec une certaine surprise, et c'est vrai, qu'un grand nombre de Luxembourgeois se sentirait fort peu de voir le pays réuni à la Belgique.

4o. Rester l'annexion à la France.

L'industrie et le commerce s'en inquiètent, et on le comprend ; mais la plupart des Luxembourgeois redoutent beaucoup moins l'annexion à la France que la neutralité, que l'autres dans le Nordund, que l'annexion à la Belgique.

Et nous n'hésitons pas à dire que si le pays devrait choisir :

Entre la neutralité et la France.
Entre le Nordbund et la France,
Entre la Belgique et la France,
Il préférerait chacune fois la France.

Nous lisons dans l'*Union*, journal de Luxembourg :

Une lettre qui nous est écrite par un patriote allemand, que nous avons tout lieu de croire bien renseigné, nous donne la triste assurance que l'on s'occupe activement à Berlin, aussi apprétions nous que le langage du silence prussien est devenu plus sonnant.

Et ce qui confirmerait encore davantage cette situation ou permettant aux puissances garantes d'employer utilement leurs efforts pour arriver à un compromis honorable entre la France et la Prusse.

On lit dans le *Constitutionnel* :

"Nous tenons de bonne source que le gouvernement des Pays Bas, voulant constater une fois de plus qu'il n'existe aucun lien, aucune communauté entre le gouvernement des Pays Bas et celui du grand duché du Luxembourg, qui, forcé d'avoir deux gouvernements à la fois, a cependant conservé, vient d'ordonner à ses agents diplomatiques à l'étranger de s'abstenir dorénavant de toute gestion des affaires du grand duché et de toute ingérence dans les intérêts des habitants du pays.

On lit dans la *Patrie* :

"Une dépêche de La Haye nous apprenait hier le départ pour Paris de M. de Torco, à la suite d'une conférence du prince Henri des Pays-Bas, gouverneur du Luxembourg avec le roi de Hollande.

"Nous croyons savoir que M. de Torneco se rend en mission auprès du cabinet des Tuileries pour annoncer que la représentation diplomatique du grand duché de Luxembourg cesse d'être confiée au ministre plénipotentiaire des Pays Bas, M. de Lightervelt.

"Cette mesure est la conséquence d'une résolution prise par le roi de Hollande, conformément aux déclarations de M. de Zuylen à la Chambre des Députés dans le but d'isoler complétement le grand duché de Luxembourg du royaume des Pays Bas. Le grand duché aura plus pour représentant près les divers gouverne dans le ministre résidant à la cour des Pays Bas.

"M. de Torneco sera chargé, nous assure-t-on, auprès du gouvernement français, des affaires du Luxembourg, mais en qualité de ministre non résidant.

PRUSSE.

Un télégramme de Berlin, daté du 16 avril au soir, annonce que le roi de Prusse est toujours dans l'intention de faire un voyage à Paris.

On lit dans la *Gazette de Vos* :

Les navires de guerre que la Prusse peut mettre en service en ce moment consistent en deux frégates cuirassées, cinq corvettes couvertes, deux frégates ordinaires, un aviso, cinq chaloupes canonnières et un autre trois navires écoles, un pour les cadets et les deux autres pour les mousses. En outre, sont en construction pour être achevés cette année : trois frégates blindées, une corvette à hélice, un aviso et un transport.

L'ensemble du projet de Constitution fédérale a été soumis au Parlement du Nord par 230 voix contre 53

Un incident caractéristique a eu lieu à la fin de la séance. Le député polonais M. Kantak, un nom de la fraction polonaise, s'est levé et a dit : "Les derniers moyens d'empêcher la violence qui nous a frappés dans le Grand-duché de Posen ont échoué, nous déposons, au protestant, notre mandat.

"Vous n'échapperez pas au rappel à l'ordre, a répliqué le président, M. Simson. L'histoire passera à l'ordre du jour."

L'histoire tiendra compte, en l'écrit à Berlin, cela est possible, mais l'histoire que trace en ce moment l'Europe attentive, enregistrera la protestation du Polonais comme elle a déjà enregistré cette des deux députés danois, et elle réprouvera tout rappel à l'ordre qui voudrait étouffer la voix des opprimés.

Berlin, le 17 avril.

DISCOURS ROYAL DE CLÔTURE DU REICHSTAG.

Illustres, nobles et honorés Messieurs du Reichstag de la Confédération du Nord de l'Allemagne,

C'est avec un sentiment de sincère satisfaction que je vous vois réunis de nouveau autour de moi à la fin de votre importante mission. Les espérances que j'ai exprimées ici autrefois, au nom des *gouvernements confédérés*, se sont réalisée depuis.

Vous avez saisi avec un généreux patriotisme la grandeur de votre tâche, et n'avez pas perdu de vue, en faisant abnégation de vous-mêmes, le but commun. Voila pourquoi nous sommes parvenus à élever sur une base solide notre Constitution douée d'une grande force de développement avec confiance à l'avenir. Le pouvoir fédéral est pourvu d'attributions qui sont indispensables, mais qui ne mettent jamais en péril la prospérité et la puissance de la Confédération.

Les Etats particuliers, avec la garantie de leur avenir, par leurs droits spéciaux, qui conservera la liberté de leurs mouvements dans toute l'étendue où la diversité on l'autonomie du développement sont assurées et profitables

La représentation populaire a pour garantie un progrès coopération à l'accomplissement de la tâche nationale. Cette coopération reposé à l'esprit des Constitutions particulières existantes ; ces, comme la bonne entente des gouvernements de ser leur action appuyée par l'égards avec le peuple allemand.

Nous nous qui avons pris part à l'élaboration de l'œuvre nationale, gouvernements confédérés et représentation nationale, nous avons fait voir courageux le sacrifice de nous-mêmes et de nos intérêts, et nous avons pu le faire avec la conviction que ces sacrifices étaient pour la patrie bienaimée et que notre action était digne d'elle.

Par ce rapprochement nous avons aplani et surmonté les divergences existantes, nous avons attiré la confiance d'un fécond développement et l'estime de la Confédération entière. Ce qui nous sont communes nous pas frères de l'Allemagne du Sud se sont ainsi rapprochées davantages de leur entier rapprochement.

Le temps est venu où notre patrie allemande, par l'ensemble de ses forces, est en état de défendre la paix, qui seule est *sa* dignité. Le gouvernement national qui a eu son expression élevée dans le Reichstag, a trouvé les puissant retentissement dans toutes les contrées de la patrie allemande. Mais toute l'Allemagne, nos gouvernements autant que son peuple, ne sont pas moins d'accord sur ce point, que la puissance nationale qui vient d'être reconquise doit s'affirmer en marchant sur les bases de la paix.

Honorés Messieurs ! la grande œuvre à la quelle la Providence a daigné nous faire aspirer et la approche de son terme. Les représentations populaires des différents Etats se réunissent pour une action constitutionnelle à l'œuvre que vous avez ordre en commun avec les gouvernements. Le même esprit qui a fait naître par un très riche guidera ailleurs aussi nos délibérations.

Le premier Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord peut donc se séparer avec la conviction fortifiante que la reconnaissance de la patrie le suivra, et que l'œuvre élevée par les propriétaires sous l'aide de Dieu, pour elles et pour les générations futures.

Que Dieu veuille nous bénir, nous tous et notre chère patrie !

CHRONIQUE LOCALE.

ENREGISTREMENT.—Nous n'avons pu nous procurer que les résultats du Premier et du Second District. Ils sont comme suit :

1er District, (moitié de blancs à peu près)		260
2d " blancs 106, noirs 89,		195
Total jusqu'à ce jour pour le 1er Dist.	6062	
" " " 2d "	3953	

INSTRUCTIONS POUR LES ENREGISTREURS — Les instructions suivantes ont été adressées hier, aux lieutenants de police des divers districts :

"Dites aux Bureaux d'enregistrements dans vos districts, de ne plus télégraphier le nombre des personnes enregistrées. Attendez des ordres ultérieurs par la malle.

Signé: WM. BAKER,
président du Bureau.

BUREAU DE SANTÉ. — Le président informe le Bureau qu'il a appris que la choléra sévit dans le Nicaragua et la Sierre jusqu'à la Vera-Cruz, et recommande de requérir le gouverneur de lancer sa proclamation pour annoncer la quarantaine contre tous les arrivages du Nicaragua et de la Vera-Cruz

Une résolution, à cet effet, est votée par le Bureau.

Le Dr. Choppin demande aussitôt la rentrée en fonctions des officiers de santé, ce qui nous paraît presser beaucoup moins que le rétablissement de la quarantaine, cette dernière mesure étant suffisante pour le moment.

POLICE DE CIRCULER — Un des hommes de police nommés pour le Second District, est un homme de couleur, nous assure-t-on. C'est la première nomination de ce genre en cette ville.

TRIBUNAL DE POLICE.—Présidence du maire Heath : MM. Conway, Davigneaud et Hiestand présents.

Le caporal Mello accusé par Thomas Werth, surnuméraire, de faux emprisonnement, et de l'avoir frappé et insulté grossièrement, a été suspendu pour 5 jours.

Les officiers Ed Sannon et John Borgalide, accusés par M. A. McConnell, demeurant rue St-Andrew, No 173, de faux emprisonnement et d'insultes, a été honorablement déchargé. Il paraît que l'arrestation avait été faite sur la plainte de Miss McConnell.

PETITE VÉROLE.—On cite encore un cas ou deux de petite vérole. Ce fléau n'a certainement pas disparu, mais, pour cette fois, il ne paraît pas se propager beaucoup.

LES COUREURS DE SALON.—Les accrod de ces concerts a lieu ce soir dans la salle du Lycée. M. Oliveira y fera entendre son violon.

FEUX.—Le lieutenant Kamel a rapporté qu'hier soir, vers 6 heures, le feu avait pris dans une maison mal famée, tenue par Louise Stael (c) au coin des rues Casson et Dumaine, et avait brûlé quelques matelas et meubles. On suppose que le feu a été mis exprès. Les dégats sont évalués à M. Kendlet, assuré à cet effet.

Hier soir, vers 7 heures, le feu a été donné à M. Rodolphe Arnaud, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine, et a causé quelques dégats.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 8 mai.

A l'exception d'une baisse du coton et d'une nouvelle hausse de l'avoine, nous n'avons rien de nouveau à constater. Il n'est fait très peu d'affaires sur le marché. Les avis défavorables de l'étranger ont non seulement arrêté les achats des acheteurs qui offrent de l'article beaucoup moins que l'on demandait les premiers jours. Il en est résulté une baisse générale dans les transactions de coton. On a vendu à peine 2,000 balles à une baisse sur le marché faiblissant à la clôture.

Nous n'avons eu qu'un mouvement modéré dans le numéraire. Le change a ouvert nominalement à 1/8 à 1/8 1/4 (par 1/8 à New York) et a ensuite tendu à la clôture à 1/8 1/2. On n'a pas vu trop de monde à la Banque et on a tendu le feu qui a eu que le temps d'endommager les effets de la vitrière.

FORTE SAISIE DE WHISKY — Le steamer Rosalie a saisi, avant hier dans l'après-midi, avec plusieurs centaines de barils de whiskey que le général Steadman a fait saisir dans le Texas, et qui, selon les lois de l'Union, n'ont pas été payés conformément à la loi du Revenu.

Le whiskey a été entreposé à la Douane. Il est consigné à MM. Forbes & Co., Cooke & Winchman et autres négociants de la Nlle-Orléans.

ENQUÊTE — Le jury du coroner a fait sur le corps d'Ida Lee une enquête dont le résultat exonère complètement les personnes qui étaient près d'elle dans ses dernières moments. Anne John Doney sera, nous le présumons, relachée dans la journée.

REMORQUE.—Pilotes Welsh, Jas Hanly et John Welsh, accusés de contre Hampton Kemp et Charles W. Shield, accusé d'avoir assailli avec violence Wm. Hodgin le 2 du courant, a la gare du chemin de fer de Jackson, ont tous été renvoyés devant la Première Cour de District.

UN SUICIDE PAR SYMPATHIE—Un individu, se disant le frère de Ida Lee, s'est suicidé mardi dernier, dans le voisinage de Pres, rue St Charles, en buvant d'une drogue versée dans un verre d'eau. Il avait dit à un des garçons de salle qu'il mourait parce que sa sœur était morte, et ne désirait pas vivre plus longtemps." Mais rien n'a fait connaître qu'il était réellement empoisonné ? C'est ce qu'on ignore, car il est mort du restant. Il était âgé de 30 ans, et a été interrogé par le Coroner Bonneau, mais sans résultat.

ARRESTATIONS—Léon Davis (c) a été arrêté mardi dernier à 7 heures et demie, rue d'Orleans, ayant avec lui 19 pièces de prix de robes. Tous saint Bernard a été arrêté sur la Levée, a la requête de deux chevaux, parce qu'il avait un revolver.

On croit que M